

AFRIQUE

MAROC

23^e anniversaire des Forces Armées Royales

Dans toutes les provinces du Maroc, a été célébré, le 14 mai, le 23^e anniversaire de la création des Forces Armées Royales : célébration qui fut empreinte de dignité et de fierté.

Il y a 23 ans, le 14 mai 1956, l'armée marocaine était constituée et défilait devant Feu sa Majesté Mohammed V son Chef-Suprême avec à sa tête, S.A.R. le prince Moulay Hassan Chef d'Etat-Major Général. 200 000 Marocains qui avaient tenu à faire le déplacement à Rabat pour assister au défilé des Forces Armées Royales alors fortes de 15 000 hommes, vécurent l'une des journées les plus marquantes de l'Histoire du pays. En ce 14 mai 1956, les Marocains avaient eu pour la première fois la preuve tangible de l'indépendance du Maroc deux mois et demi après l'aboutissement des négociations avec la France. S'adressant à la Nation dans une allocution radiodiffusée, feu S.M. Mohammed V fit la présentation suivante des Forces Armées Royales.

« Notre armée constituera le garant le plus sûr de l'indépendance et de la dignité nationales et la meilleure sauvegarde de l'intégrité de notre territoire. Cette armée est la nôtre : elle sera là pour nous défendre contre tout danger menaçant notre paix ou notre sécurité. La gloire légendaire qui a couvert nos enfants sur les champs de bataille, leur courage, leur mépris de tous périls renforcent notre foi en cette jeune armée qui, nous en sommes persuadés, ne reculera devant aucun sacrifice pour accomplir sa mission. »

La ligue arabe accusée « d'ingérence »

L'une des six commissions issues du 1^{er} Congrès Général Arabe des Sports, ouvert le 29 mai à Rabat, s'en est pris à la Ligue Arabe qu'elle a accusé « d'ingérence » dans les affaires sportives arabes.

Protestation des étudiants centrafricains au Maroc

L'Union Nationale des Etudiants Centrafricains au Maroc a soutenu le 19 mai que « plus de 150 élèves et étudiants de 8 à 20 ans ont péri dernièrement sous l'effet des coups de baïonnettes du gouvernement sanguinaire de Bangui ».

Le roi Juan Carlos à Fès

Le roi d'Espagne Juan Carlos et sa Reine Sophie sont arrivés le 14 juin à Fès, pour une visite officielle de trois jours au Maroc.

« Nous ne transigerons jamais »



« Nous ne transigerons jamais sur le Sahara », déclare le 14 juin le Premier ministre qui a affirmé que « la position du Maroc à ce sujet est connue de tous et a été confirmée récemment par le roi Hassan. Il ne faut pas oublier que le tribunal international de la Haye a reconnu la soumission des populations sahariennes aux souverains du Maroc », a ajouté M. Bouabid.

Visite nigérienne

Le commandant Moumouni Djermakoye Adamou, ministre nigérien des Affaires étrangères, a quitté le 31 mai Rabat à l'issue d'une visite de deux jours au Maroc, au cours de laquelle il a remis au roi Hassan II un message personnel du Président Kountché.

Visite du Roi Khaled

Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a quitté Fès à l'issue d'une visite officielle de cinq jours au Maroc.

L'Arabie Saoudite et le Maroc ont décidé la création d'une « commission mixte permanente » pour œuvrer en faveur du renforcement de la coopération bilatérale et l'harmonisation de la politique internationale des deux pays.

Les deux pays réaffirment également « leur détermination à poursuivre leurs efforts dans les différents domaines pour la réalisation des droits légitimes arabes, dont la libération de Jérusalem, la création d'un Etat palestinien indépendant sous la direction de l'OLP, représentant légitime et unique du peuple palestinien, et la libération totale de tous les territoires arabes occupés par Israël ».

Les Far interceptent des éléments ennemis au nord d'Al Hagounia

Le ministère de l'Information a diffusé le 2 juin le communiqué militaire suivant :

« Jeudi 31 mai, en fin d'après-midi, nos forces ont intercepté des éléments ennemis infiltrés au nord d'Al Hagounia. De durs combats ont eu lieu jusqu'à une heure avancée de la nuit. Des fusées éclairantes ont été utilisées. »

« L'ennemi a laissé sur le terrain sept cadavres, neuf véhicules dont quatre intacts et dix armes individuelles. »

« Nous avons eu deux chouhadas et onze blessés. »

« Une vaste opération de ratisage a été déclenchée, par nos forces, dans la zone des combats. Par ailleurs, il s'agit de la première manifestation significative de l'ennemi depuis la grave défaite qu'il a subie le 14 avril dernier dans le périmètre de sécurité de Guelta Zemmour. »

Les Far infligent de lourdes pertes à une bande de mercenaires

Le ministère de l'Information a communiqué le 4 juin :

« Les Forces Armées Royalistes ont intercepté dans les premières heures de la matinée du vendredi 1^{er} juin 1979, une formation de mercenaires qui a tendu une embuscade à un convoi sur la route reliant Tan-Tan à Tarfaya. »

« Un violent combat s'en est suivi au cours duquel nos Forces Armées Royales ont infligé aux bandes de mercenaires de lourdes pertes en hommes et en matériel. »

« Quelques martyrs et blessés ont été dénombrés du côté des Forces Armées Royales. »

Le secrétaire général de l'OUA reçu par le roi

M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA a quitté Fès le 4 mai à destination d'Alger, après avoir été reçu par le roi Hassan II qui a attiré son attention sur les attaques à l'intérieur même du Royaume, des combattants du Front Polisario, considérés par les autorités chérifiennes comme des « mercenaires à la solde de l'Algérie ». Il a notamment cité l'embuscade tendue le 1^{er} juin à une formation de l'armée royale, entre Tan-Tan et Tarfaya, dans l'extrême sud du pays, insistant sur le caractère « provocateur » d'une telle entreprise.

Prêt de la Bird

Un prêt de 42 millions de dollars a été consenti au Maroc par la BIRD pour aider le pays à financer un projet d'électrification rurale.

Protestation auprès de l'OUA

Le roi Hassan II a adressé au général Nimeiry, président en exercice de l'OUA un message pour protester contre « la violation du territoire national » perpétrée à Assa le 4 juin.

Le message précise que « outre des pertes militaires en hommes et en matériel, six morts sont à déplorer dans la population civile ».

• M. M'Hamed Boucetta, a déclaré que « Bonn nous a assuré de son appui et de sa compréhension dans des domaines importants de la coopération économique bilatérale et de la coopération avec la CEE ».

• C'est parce qu'il s'appretait à annoncer publiquement que Nouakchott renonçait sans conditions au Tiris-Al-Gharbia, partie mauritanienne du Sahara Occidental, que le chef de l'Etat, le colonel Mustapha Ould Mohamed Saleck, a dû quitter son poste estime le quotidien « Al Maghrib ».

• La délégation érythréenne à la 10^e Conférence Islamique a exprimé son « profond regret » devant l'indifférence des Etats musulmans face à la lutte du peuple érythréen.

Délégation militaire mauritanienne dans la province de Fès

La délégation militaire mauritanienne, arrivée le 6 juin à Fès, a visité, en compagnie des autorités militaires locales, le centre d'instruction militaire.

Elle a été conviée le 8 juin à un déjeuner offert en son honneur au mess des officiers par le colonel Saad Ben Naceur, commandant de la place d'armes de Fès.

Anciens résistants

Le président du Conseil national provisoire des anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération a adressé au Cabinet royal un message faisant part de leur mobilisation derrière le Souverain pour la défense de l'intégrité et de la dignité du pays.

Le lieutenant colonel Lahrizi à Tiznit

Le Lt-colonel Abderrahmane Lahrizi, inspecteur général de la Protection civile, dépêché par SM le Roi Hassan II à Assa, où il devait se rendre compte de la situation à la suite de l'attaque des mercenaires à la solde d'Alger, a effectué le 8 juin une visite à Tiznit.

Il a tenu une séance de travail avec le gouverneur de la province de Tiznit.

Le Lt-colonel Abderrahmane Lahrizi a mis en relief les mesures à mettre en œuvre pour que les agents d'autorité s'acquittent de leur tâche dans les meilleures conditions.

Réunion du Conseil national de sécurité

SM le roi Hassan II a présidé le 12 juin, au Palais Royal de Fès, une réunion du Conseil National de Sécurité dont les travaux ont duré deux heures.

Nouvelle attaque contre Tan-Tan

La ville de Tan-Tan a subi le 13 juin une nouvelle attaque du front Polisario. Elle a également été dirigée contre le port en construction distant d'une vingtaine de kilomètres.

L'action contre le port aurait duré de 7 à 9 heures du matin. Elle n'aurait pas fait de victimes et très peu de dégâts.

Concernant l'agression contre la ville même, le Polisario aurait engagé dans cette nouvelle opération quelque 600 hommes montés à bord d'une soixantaine de véhicules.

Arraisonnements de chalutiers espagnols

Six nouveaux chalutiers espagnols ont été arraisonnés depuis le début de juin par la marine royale marocaine. Depuis le début de l'année, le nombre des chalutiers espagnols ainsi arraisonnés se monte à plus de quarante.

Avis de recrutements

Le ministère des Forces Armées Royales a lancé début juin un certain nombre d'avis de concours pour élèves sous-officiers du Cadre féminin (Forces Armées Royales) :

— élèves sous-officiers masculins et féminins pour être formés au Maroc, en France et aux Etats-Unis d'Amérique dans les spécialités suivantes : mécaniciens avions, véhicules, électronicien, radio, radar, électricien sol et bordarmement, circulation aérienne, météo, informatique, gestionnaire, secrétaire, etc. (Forces Royales Air).

— Bacheliers garçons et filles désireux de devenir ingénieurs dans les FRA.

— Admission au cycle de formation des élèves aspirants dans les FRA.

— Admission aux écoles de formation des élèves aspirants dans les FRA.

— Admission aux écoles de formation des sous-officiers des FRA.

— Elève du collège de l'Académie Royale Militaire à Meknès.

— Elève officier de l'Académie Royale Militaire de Meknès.

Célébration le 30 juin de la récupération de la ville de Sidi Ifni

Le X^e anniversaire de la récupération de la ville de Sidi Ifni a été célébré le 30 juin par plusieurs manifestations culturelles, artistiques et économiques.

Droit de suite contre le Polisario

Le roi Hassan II a annoncé le 6 juin à Fès qu'il avait donné des ordres écrits pour que le droit de suite soit effectivement exercé dans la défense des citoyens soumis aux attaques du Front Polisario.

Le souverain chérifien a fait part de ses décisions, en recevant la délégation chargée d'enquêter sur les incursions de grande ampleur opérées le 2 juin dans la région d'Assa.

Le Conseil National de Sécurité, qui comprend les leaders des principaux partis politiques du Royaume, s'était réuni le 5 juin et c'est au cours de cette réunion sous la présidence du roi que la décision d'exercer le droit de suite aurait été prise.

Plainte à l'ONU

Le représentant du Maroc à l'ONU a demandé le 12 juin au président du Conseil de sécurité de convoquer le conseil « pour examiner les actes d'agressions perpétrés par le gouvernement algérien contre le Maroc ».

Visite d'amitié de l'USS Skipjack à Tanger

Le sous marin américain « USS Skipjack » a fait escale à Tanger début juin. Le capitaine Platch, commandant du sous-marin, a été reçu par le gouverneur de la province en présence de l'attaché militaire américain de Rabat. Le gouverneur s'est rendu dans la journée, en visite à bord.

Consultations diplomatiques

Le secrétaire d'Etat marocain aux Affaires étrangères a reçu le 7 juin les ambassadeurs des Etats-membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations-Unies à la suite de l'affaire d'Assa.

Il les a informés « des lâches agressions perpétrées contre le territoire national marocain par des bandes de mercenaires venant du territoire algérien ».

Visite de M. Ahmadou Karim Gaye

Le secrétaire général de la Confédération Islamique, M. Ahmadou Karim Gaye, est arrivé le 29 mai à Rabat pour une visite de quelques jours au Maroc.

Au cours de son séjour, M. Karim Gaye a rencontré le roi Hassan II à qui la conférence Islamique a confié la Présidence de la Commission ministérielle chargée d'élaborer un plan d'action pour la libération de Jérusalem.

... et du sénateur Javits

• Le roi Hassan II a reçu le 31 mai à Fès une délégation américaine conduite par le sénateur Jacob Javits.

ALGERIE

Délégation mauritanienne à Alger



Le Lt-colonel A. S. Ould Sidi.

Une délégation mauritanienne conduite par le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, est arrivée le 12 juin à Alger. Elle a été accueillie par le lieutenant colonel Kasdi Mrebah, secrétaire général du ministère algérien de la Défense. Cette arrivée marque une évolution importante dans les relations algéro-mauritanienne rompues depuis mars 1976. La délégation mauritanienne a tenu une « séance de travail » de deux heures avec une délégation algérienne.

Visite de Tito à Alger

Fondateur, mais aussi défenseur acharné des principes originels du non-alignement, le maréchal Josip Broz Tito a quitté Alger le 31 mai, sans avoir pu gagner totalement à sa cause la nouvelle équipe au pouvoir en Algérie, estiment les observateurs.

C'est du moins ce qu'il semble ressortir de la lecture du communiqué commun.

Soulignant que les « tensions nouvelles » dans le monde exigent des non-alignés une « lutte plus intense pour assurer la paix », le document ajoute cependant que « les différends entre pays non-alignés portent un préjudice sérieux au mouvement » et qu'il est « indispensable pour les pays non-alignés de régler leurs différends par la voie de la négociation, d'une manière pacifique et sur la base des principes du non-alignement ».

A ce sujet, rappellent les observateurs, Belgrade souhaite l'instauration d'un « Comité de crise » chargé d'aplanir les différends entre membres du mouvement.

Lettre algérienne au secrétaire général de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères a déclaré dans un message au secrétaire général de l'ONU publié le 14 juin que « l'ordre que le roi du Maroc vient de donner aux forces armées royales de faire usage d'un prétendu droit de suite... met en péril la sécurité dans la région et la paix dans le monde ».

Le FLN et le Baas pour l'autodétermination en Erythrée

Le parti Baas de Syrie et le FLN d'Algérie ont affirmé le 3 juin leur soutien « à la lutte du peuple érythréen pour la réalisation de son droit à l'autodétermination ».

Radiodiffusion des pays non alignés

La 4^e Réunion des organismes de radiodiffusion des pays non-alignés s'est ouverte le 2 juin à Alger par un appel du ministre algérien de l'Information et de la Culture, en faveur de l'instauration d'un « nouvel ordre international de l'information ».

Rencontre Nord-Yemen RASMI

Le premier ministre du Nord-Yemen, qui séjourne depuis le 10 juin à Alger, a rencontré le 13 juin M. Mohamed Lamine, premier ministre de la République Arabe Sahraouie Démocratique avec lequel il a eu un entretien.

Communiqué commun Algérie-Jordanie

L'Algérie et la Jordanie ont lancé, le 7 juin, un appel à une « intensification des efforts pour faire échec au complot qui vise à imposer à la nation arabe des solutions capitulaires », et à « faire face au défi et aux interventions étrangères ».

A propos du Sahara Occidental, les deux pays « affirment avec force la nécessité de trouver une solution politique rapide sur la base des principes des Nations-Unies, des décisions des instances internationales, du principe de l'autodétermination... ce qui garantirait la sécurité et la stabilité dans la région ».

Enfin, le communiqué indique que le roi Hussein a invité le président Chadli Bendjedid à visiter la Jordanie. Cette invitation a été acceptée et la date de la visite sera fixée ultérieurement.

Séjour d'un ministre angolais

Le ministre angolais de l'Industrie et de l'Energie a quitté Alger le 6 juin au terme d'une visite de quatre jours au cours de laquelle il s'est entretenu avec plusieurs membres du gouvernement algérien des perspectives de développement de la coopération économique entre l'Algérie et l'Angola.

Le retour de l'Algérie sur la scène internationale

Inconnu sur la scène internationale au début de cette année, le Président Chadli est devenu le chef d'Etat au monde qui, en moins de trois mois, a reçu le plus grand nombre de dirigeants étrangers, en accueillant le 4 juin le roi Hussein de Jordanie.

Ce « défilé » marque le retour de l'Algérie sur la scène internationale, après sept mois d'absence.

AFRIQUE

Intensification de la coopération économique avec Cuba

Cuba et l'Algérie vont intensifier leur coopération économique, a annoncé le 6 juin le Président du Comité d'Etat de Cuba pour la construction, à l'issue d'une visite de plusieurs jours en Algérie.

Une convention a été signée entre les deux organismes d'Etat algérien et cubain pour la construction, dans le Sud-Algérien, d'un millier de logements avec leurs équipements, a ajouté M. Farah.

Enfin, une centaine de jeunes Algériens seront formés à Cuba, à partir de la prochaine année universitaire dans les instituts d'urbanisme et d'architecture.

Une unité marocaine « anéantie » selon le Polisario

Une unité militaire marocaine a été « anéantie » le 31 mai près de Tarfaya par les troupes du Front Polisario, a annoncé un communiqué militaire sahraoui publié le 4 juin à Alger. Selon le communiqué, 85 soldats marocains ont été tués et 9 autres blessés, dont un caporal, capturés dans les rangs de cette unité « interceptée au moment où elle tentait de gagner le sud marocain et immobilisée dans la région de Khnifis, à l'est de Tarfaya ».

Droits de suite

Les autorités algériennes ont réagi officiellement aux instructions données par le roi du Maroc le 9 juin à son armée pour qu'elle exerce le droit de suite en Algérie contre les forces du Front Polisario.

Les ambassadeurs à Alger des pays membres du Conseil de Sécurité ont été en effet convoqués au ministère algérien des Affaires étrangères où la position de l'Algérie sur « ces nouvelles menaces marocaines » a été réaffirmée par M. Missoum Sbih, secrétaire général du ministère.

Message du Président Chadli au Président de l'OUA

L'Algérie rejette sur le Maroc « l'entière responsabilité des conséquences inéluctables qui découleraient de la violation de ses frontières » a écrit M. Chadli dans un message adressé au président en exercice de l'OUA.

Le chef de l'Etat algérien souligne dans son message que cette « attitude belliciste du Maroc se manifeste au moment où des efforts s'ajoutent à l'initiative de paix du Polisario sont déployés par l'OUA pour créer un climat propice à la recherche d'une solution juste et durable de la question du Sahara Occidental ».

Rebellion de certaines unités marocaines au Sahara

Le « ministère sahraoui de la Défense » a affirmé dans un communiqué publié le 20 mai à Alger que « les soldats marocains des garnisons de Dakhla, Argoub et Bir Enzaran, se sont mutinés contre leurs supérieurs, les 6 et 7 mai derniers ».

Le communiqué sahraoui précise que les mutins ont emprisonné leurs officiers, dont l'un a été exécuté par ses troupes à Bir Enzaran.

Le texte indique enfin que la garnison de Bir Enzaran a perdu quatre hommes à la suite d'un « tir intensif d'armes lourdes » déclenché tout au long de l'après-midi du 13 mai par l'armée de Libération Sahraouie.

Les Sahraouis annoncent avoir investi la ville de Tan Tan

Le Front Polisario a annoncé le 14 juin que ses forces ont « attaqué et investi » le 13, pour la seconde fois, la ville de Tan Tan, située au sud du Maroc.

Cette ville avait déjà fait l'objet en février dernier d'une importante opération de l'armée sahraouie.

« Nos combattants ont détruit plusieurs bâtiments administratifs de la ville et ont fait subir de lourdes pertes humaines et matérielles aux forces d'agression marocaines », indique un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

Le Front Polisario propose une réunion tripartite

Le Front Polisario souhaite la convocation d'une réunion tripartite avec le Maroc et la Mauritanie pour parvenir « à la recherche d'une solution » au problème du Sahara, a annoncé le porte-parole du Front en Espagne.

Déclaration du Polisario

Le Front Polisario a affirmé le 9 juin que les nouvelles menaces du roi du Maroc d'exercer en Algérie le « droit de suite » contre les forces sahraouies ne feront que « renforcer la détermination de notre armée de libération populaire sahraouie de frapper davantage en profondeur du territoire marocain, en légitime défense ».

L'Afghanistan reconnaît la RASD

La République démocratique d'Afghanistan a reconnu « officiellement et solennellement » la République arabe sahraouie démocratique, a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'Information.

L'opération d'Assa

L'attaque par l'armée sahraouie, le 4 juin contre la garnison d'Assa s'est soldée du côté marocain par 112 tués et une centaine de blessés, a affirmé le 9 juin le ministre sahraoui de la Défense.

Le communiqué publié à Alger précise que la garnison marocaine a été investie à l'aube du 5 juin après avoir été soumise, durant toute la nuit, à « un violent tir d'armes lourdes ».

Les assaillants ont détruit la caserne, la centrale électrique, le bureau de poste, ainsi que les soutes à carburant et les magasins d'armes et de munitions. En outre, ils ont récupéré un important lot d'armes lourdes et légères, après avoir détruit une vingtaine de véhicules et quatre pièces d'artillerie lourde.

Le ministère sahraoui de la Défense a fait état également de deux autres opérations menées la veille de l'attaque contre Assa : l'une contre une colonne marocaine dans la région de Jdiria, au Sahara Occidental, l'autre contre une garnison de Lebouirate, au sud du Maroc.

● Le roi Hussein de Jordanie a rencontré le 6 juin à Alger, le Premier ministre sahraoui M. Mohamed Lamine en présence de M. Ibrahim Ghali, ministre Sahraoui de la Défense.

● Aucune des grandes questions liées à la refonte du système économique international n'a encore trouvé de solution à la 5^e CNUCED, a déclaré le 30 mai le ministre du Commerce, à son retour de Manille où il a dirigé la délégation algérienne.

● M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'UGTT aurait été « victime d'une tentative d'empoisonnement visant à son élimination physique », a affirmé le mouvement d'Unité populaire (opposition clandestine tunisienne) dans un communiqué parvenu le 9 juin à Alger.

● Une délégation espagnole est arrivée le 16 juin à Alger pour une visite de deux jours. Elle venait mettre au point un accord gouvernemental permettant l'intervention en Algérie des organismes et entreprises espagnols dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme.

Déclaration présidentielle

Le Président Chadli a affirmé que l'Algérie est « prête à contribuer à la paix » au Sahara Occidental « dans le respect des résolutions de l'ONU et de l'OUA ». Il a fait cette déclaration le 20 mai au cours de la cérémonie d'installation du nouveau commandant territorial du Grand Alger, le lieutenant-colonel Ali Bouhadja. »



Bilan des opérations du Front Polisario

Une cinquantaine d'opérations militaires ont été menées par le Front Polisario contre les troupes marocaines au cours du mois de mai, selon un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Ces opérations se sont soldées par la mort de 236 militaires marocains « de tous grades », la capture de 9 autres, tandis que 260 étaient blessés.

Les troupes du Polisario, ont récupéré 23 véhicules, 4 mortiers de 120 mm, deux mortiers de 81 mm et de nombreux fusils, mitrailleuses et munitions diverses.

Quatre engins blindés AML, 17 canons et mortiers lourds, et 41 véhicules marocains ont également été détruits.

Appel du Polisario aux états africains

A l'occasion de la « Journée de l'Afrique », le Front Polisario a lancé un « vigoureux appel » aux Etats africains afin qu'ils « soutiennent la juste lutte du peuple sahraoui » et « reconnaissent son jeune Etat : la République Arabe Sahraouie Démocratique ».

Le Polisario appelle la Mauritanie à négocier

Le Premier ministre sahraoui a invité la Mauritanie à négocier le 26 mai à Tripoli la restitution de la partie du Sahara occidental qu'elle occupe, sur la base du protocole d'accord mauritano-libyen du 24 avril dernier.

● M. Simonet, ministre belge des Affaires étrangères, a réaffirmé le 18 mai à Alger la position de son pays en faveur d'un « règlement entre Africains » de tous les problèmes d'Afrique.

Appel du Polisario aux Français

Le Polisario a lancé le 19 mai un appel « au peuple français et à ses forces du progrès » pour qu'ils dénoncent la politique actuelle de la France au Sahara Occidental et « exigent » sa neutralité effective dans ce conflit.

Avertissement du Polisario à la Mauritanie

Le Front Polisario a lancé un sévère avertissement à la Mauritanie qu'il accuse de violer un accord de paix conclu en avril à Tripoli.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, a également mis en cause la France et le Sénégal. Enfin, il a lancé un appel aux milieux économiques européens. Il a refusé de préciser si le Polisario va rompre le cessez-le-feu unilatéral qu'il a proclamé le 1^{er} juillet dernier.

Visite du colonel Kadhafi

Les entretiens politiques algéro-libyens ont porté sur les « questions de l'unité et de la libération », a déclaré le 28 mai le colonel Kadhafi à son départ d'Alger à l'issue d'une « visite de travail et d'amitié » de quatre jours en Algérie.

L'Algérie et la Libye ont réaffirmé « la nécessité de l'application totale des décisions de la Conférence de Bagdad pour isoler le régime égyptien ».

Le communiqué affirme le soutien des deux pays au « combat du peuple du Sahara Occidental » sous la direction du Front Polisario et « son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions des instances internationales ».

• Une délégation angolaise conduite par le ministre de l'Industrie, est arrivé le 1^{er} juin à Alger pour une visite de quatre jours.

• M. Stevan Doronjski, membre de la présidence de Yougoslavie, qui accompagnait le Président Tito dans sa visite officielle à Alger, a rencontré le ministre Sahraoui de la Défense.

Visite du roi Hussein

Le roi Hussein de Jordanie a quitté Alger le 7 juin à l'issue d'une visite officielle de 4 jours en Algérie. Dans une courte déclaration à la presse faite à son départ d'Alger, le souverain jordanien a souligné qu'il avait l'espoir « de voir les relations entre l'Algérie et la Jordanie se développer davantage et dans tous les domaines pour la réalisation de nos objectifs communs. »

Durant son séjour en Algérie, le roi Hussein a eu des entretiens avec le président Chadli et visite une base militaire et des unités de l'armée nationale populaire dans l'ouest du pays et le complexe sidérurgique d'El Hadjar à Annaba.

M. Sam Nujoma à Alger

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO est arrivé le 29 mars à Alger.

M. Nujoma a indiqué qu'il vient en Algérie « saluer et remercier le Président Chadli ainsi que le FLN, pour le soutien et la solidarité apportées à la Swapo.

Des mesures « extrêmes » contre l'Afrique du Sud

Le représentant de l'Algérie aux Nations Unies, M. Agha, a déclaré le 29 mai, lors du débat de l'Assemblée générale sur la Namibie, que face à la stratégie de l'Afrique du Sud destinée à déstabiliser les pays voisins de la Namibie et à transformer ce territoire en Bantoustan, « nous ne pouvons plus comprendre les hésitations de certains membres du Conseil de sécurité à s'adresser tout de suite aux moyens extrêmes qui sont inscrits dans la Charte ».

• L'Algérie a demandé officiellement l'inscription à l'ordre du jour du prochain Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine à Monrovia, de la question de l'ouverture du capital de la Banque Africaine de Développement à des Etats non africains. L'Agence algérienne A.P.S. écrit que la B.A.D. « doit garder sa spécificité africaine ».

Hausse du prix du pétrole

L'Algérie a informé ses principaux clients qu'elle a décidé le 24 mai d'augmenter son pétrole de 2,45 dollars le baril, soit 13 %. Le nouveau prix n'a pas été « imposé » par la « SONATRACH » à ses clients qui ont « volontairement accepté le prix proposé de 17 dollars comme prix de référence de facto auxquels s'ajoutent les quatre dollars de différentiel et de qualité » a indiqué l'agence algérienne de presse.

TUNISIE

Le président Bourguiba gracie 263 condamnés

Le président Bourguiba a signé le 24 mai un décret de grâce présidentielle pour 263 personnes qui avaient été condamnées à diverses peines de prison pour leurs activités en liaison avec les événements du 26 janvier 1978.

Ajournement de la conférence africaine des ministres de l'Agriculture

Après deux journées de dures tractations, la conférence des ministres africains de l'Agriculture a été ajournée le 26 mai à une date et dans un autre pays qui seront fixés ultérieurement par le secrétariat (O.U.A.) en raison du désaccord sur la participation de la délégation égyptienne.

Plusieurs de ces délégations africaines refusaient l'exclusion de l'Egypte en estimant qu'il s'agit d'une conférence de l'O.U.A. qui ne doit pas subir les répercussions des mesures de boycottage de l'Egypte prises par la Ligue Arabe.

Visite de M. Forlani

M. Forlani, ministre italien des Affaires étrangères, a quitté Tunis le 17 mai après une visite de travail d'une journée au cours de laquelle il a eu des entretiens avec M. Hedi Nouira.

Le congrès des assurances arabes

Le Congrès extraordinaire de l'Union Générale Arabe d'Assurances, réuni à Tunis, a terminé le 29 mai ses travaux.

Les représentants de 14 pays arabes ont notamment examiné le problème du transfert du siège de l'Union hors de l'Egypte et la désignation d'un nouveau secrétaire général.

Le Congrès a approuvé le transfert du siège du Secrétariat général et de l'Union à Damas.

Prêt de la B.M.

La Banque Mondiale a accordé à la Tunisie un prêt de 19 millions de dollars pour l'amélioration de l'habitat urbain et des équipements collectifs à Tunis et à Sfax.

Accord avec le Sénégal

Un accord de coopération commerciale entre la Tunisie et le Sénégal a été signé à Sousse le 9 juin. Cet accord fixe plusieurs méthodes de travail destinées à promouvoir et renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays qui demeurent très faibles.

Boycottage « énergétique » des entreprises égyptiennes en relation avec Israël

Un boycottage « énergétique » des ressortissants et entreprises égyptiennes qui entretiennent des relations avec Israël, et un durcissement des mesures de boycottage d'Israël par les pays arabes, ont été décidés le 9 juin, par la 42^e conférence arabe de boycottage.

Mission dans le golfe

M. Rachid Driss, envoyé spécial du Président Habib Bourguiba, a effectué une mission dans les pays arabes du golfe, dont l'un des objectifs est notamment d'appuyer la candidature de M. Chedli Klibi, ministre tunisien de l'Information, au poste de secrétaire général de l'Organisation Pan-Arabe,

Visite à Paris

Le ministre tunisien des Affaires étrangères s'est rendu les 18 et 19 juin à Paris, pour présider la délégation tunisienne à la 7^e Session de la Grande Commission mixte tuniso-française.

Visite saoudienne

L'émir Nayef ben Abdel Aziz, ministre saoudien de l'intérieur, a quitté le 6 juin Tunis au terme d'une visite officielle de quatre jours en Tunisie. Il a été reçu par le premier Ministre.

LIBYE

Equipement militaire

Le premier avion de transport Aeritalia G 222 (Italie) destiné aux Forces aériennes libyennes volera à l'automne prochain. C'est le 34^e exemplaire de ce type d'appareil et le premier prototype G 222 I équipé des moteurs Tyne de chez Rolls Royce. Le gouvernement libyen a de plus une option sur le type G 222 L ST qui a le fuselage plus long de 2,70 m et qui charge 31 tonnes.

• L'URSS va construire une centrale nucléaire de 300 000 KW.

• D'après « Air et Cosmos », l'Aeronautica Militare Italiana (AMI) se trouve confrontée à un grave problème : celui de l'exode massif à l'étranger de ses sous-officiers pilotes et spécialistes. Près de 170 d'entre eux ont ainsi quitté récemment les rangs de leurs unités pour s'engager dans les forces aériennes libyennes notamment, où des tâches d'instruction et d'entraînement sur SF 260 leur sont confiées. La Libye aurait commandé à Siai Marchetti près de 250 avions de ce type.

• Le Journal Defense Electronics indique que le sous-marin remis à l'OLP par la Libye est de classe SX 404 construit par les chantiers Cosmos d'Italie. Il comprend 4 hommes d'équipage. Les personnels sont actuellement en formation en Libye. La Libye devrait recevoir six nouveaux sous-marins soviétiques.

• Le Département d'Etat américain a manifesté, le 25 mai, son opposition à la vente de trois « Boeing 747 » à la Libye, moins de deux mois seulement après avoir donné le feu vert à cette transaction de 180 millions de dollars.

• L'avionneur De Havilland Canada vient d'annoncer qu'en dix ans, 14 « Twin Otter » ont été vendus au gouvernement libyen.

Batailles féroces au Tchad

« Des batailles féroces ont éclaté le 17 mai au Tchad entre les forces de MM. Hissène Sabré et Goukouni Oueddei.

La situation au Tchad a fait l'objet d'un entretien qui s'est déroulé le 18 mai à Tripoli entre le commandant J. Alloud, et M. Yar' Adua, chef d'Etat-major du Nigéria.

M. Yar' Adua a affirmé que le Nigéria et la Libye poursuivent leurs efforts en vue de parvenir à une solution des événements au Tchad. « Nous n'accepterons, a-t-il déclaré, aucune intervention dans les affaires tchadiennes de la part des parties étrangères ».

AFRIQUE

MAURITANIE

L'intérim après la mort du Premier ministre

Le colonel Saleck a annoncé, le 28 mai, que « le colonel Ahmed Salem Ould Sidi, ministre de l'Équipement et des Transports, allait assurer l'intérim provisoire du Premier ministre défunt, en tant que second vice-président du CMSN ».

Un deuil de quarante jour a été décrété sur l'ensemble du territoire mauritanien.

Funérailles du Premier ministre

Les funérailles nationales du Premier ministre mauritanien, défunt, ont eu lieu le 1^{er} juin. Le nombre des victimes de l'accident d'avion qui a coûté la vie à M. Ahmed Ould Bousseif, premier ministre de Mauritanie, s'élève à 16. Le colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck a réservé « une mention particulière au gouvernement et au peuple algériens » dans son discours prononcé lors des cérémonies funèbres à la mémoire du défunt premier ministre mauritanien Ahmed Ould Bousseif. Le gouvernement et le peuple algérien, a-t-il dit, ont apporté la preuve que « les relations de fraternité, de solidarité, de bon voisinage et de coopération entre les deux peuples s'inscrivent dans la nature des choses ».

● Le président Chadli a adressé ses « condoléances attristées » au chef de l'État mauritanien, après le décès tragique d'Ahmed Ould Bousseif.

Démission du président Ould Saleck

Le colonel Moustapha Ould Mohamed Saleck a démissionné le 3 juin de toutes ses fonctions de Président de la République et de président du « Comité Militaire de Salut National ».

Fête des forces armées, le 10 juillet

Le 10 juillet, date du renversement en 1978 du gouvernement de Me Moktar Ould Daddah, a été proclamé Fête des Forces Armées Mauritaniennes. Cette fête, qui était célébrée initialement le 9 juin, avait été instituée par le gouvernement Ould Daddah à la suite de la première attaque de Nouakchott par le Front Polisario en juin 1976.

Situation préoccupante au Maghreb

La Mauritanie suit « avec une vive préoccupation le nouveau développement de la situation au

Maghreb », annonce le 12 juin un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le gouvernement mauritanien « espère un rapide dépassement de cette situation « et souhaite » que la sagesse maghrébine l'emportera ».

Le lieutenant-colonel Ould Heydala nommé Premier ministre



La nomination du lieutenant-colonel Heydala est intervenue à l'issue d'une réunion extraordinaire du « CMSN » tenu le 31 mai. Nommé chef d'état-major le 10 juillet 1978, le nouveau Premier ministre occupait les fonctions de ministre de la Défense dans le cabinet formé par le lieutenant-colonel Bouceif.

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydala est né en 1940 à Nouadhibou.

Entré dans l'armée en 1962, il a suivi plusieurs stages de formations en France (Saint-Cyr, Saint-Maixent). Au cours de sa carrière militaire, à laquelle il a donné un éclat particulier au cours de la guerre du Sahara, le lieutenant-colonel Heydala a occupé plusieurs hautes fonctions dans différents points du pays, notamment à Bir Mogrein.

Le lieutenant-colonel Heydala, l'un des principaux instigateurs du coup de force du 10 juillet 1978 à l'issue duquel il a été nommé chef d'état-major général de l'armée, devait quitter ce poste le 6 avril pour prendre le portefeuille de la Défense.

Le nouveau Premier ministre est connu dans les milieux de l'armée pour sa rigueur, sa simplicité — son ascétisme même — et sa droiture. Ses proches lui reconnaissent un grand courage physique et moral, ainsi qu'un profond attachement aux principes de l'Islam orthodoxe.

Le nouveau gouvernement

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydala a formé le 3 juin son gouvernement. Le lieutenant-colonel Heydala conserve le portefeuille de la Défense nationale.

Voici la liste des militaires membres du nouveau gouvernement :

Ministre de l'Intérieur : lieutenant-colonel Dia Amadou (qui était commandant de la Garde nationale).

Ministre du plan et de la Pêche : commandant Moulaye Ould Boukheiss.

Ministre de l'Équipement et des Transports : commandant Ane Amadou.

Ministre de l'Information, de la Culture, des Postes et Télécommunications : lieutenant-colonel Ahmed Ould El Houssein (non membre du CMSN et qui dirigeait l'école Inter-Armes d'Atar).

Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire : lieutenant-colonel Mohamed Ould Ba Ould Abdel Kader.

Ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Artisanat et du Tourisme : commandant Thiam El Haj.

Le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, deuxième vice-président du CMSN, a été nommé ministre chargé de la Permanence du CMSN. Il occupait jusque-là les fonctions de ministre de l'Équipement et des Transports.

Le gouvernement compte quinze membres, contre seize précédemment.

Le lieutenant-colonel Ould Ahmed Louly nommé chef de l'État

Le colonel Saleck est remplacé à la tête de l'État mauritanien par le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Louly, jusqu'ici ministre de la Fonction publique, annonce un communiqué, le 4 juin.

Le lieutenant-colonel Mohamed Mahmoud Ould Ahmed Louly est né le 1^{er} janvier 1943 à Tijikja.

Il entra dans l'armée le 15 novembre 1960. Il a été formé dans les écoles militaires françaises et a occupé durant sa carrière militaire plusieurs hautes fonctions, notamment dans l'administration de l'état-major général de l'armée.

Membre du « Comité Militaire de Redressement National » formé par le « Mouvement du 10 juillet » qui avait renversé le président Moktar Ould Daddah, puis du « Comité Militaire de Salut National » qui l'a supplanté le 6 avril, il avait occupé successivement les postes de ministre chargé des Enquêtes et du Contrôle, puis de ministre chargé de la Permanence nationale du « CMSN » et, enfin, de ministre de la Formation des cadres et de la Fonction publique, fonctions qu'il occupait à sa nomination à la tête de l'État.

Le lieutenant-colonel Ould Louly est connu comme « un homme de dialogue ». On dit de lui qu'il est le « gestionnaire » de l'armée. Il a en effet suivi une formation d'économiste.

Le Premier ministre mauritanien renonce à tous ses avantages matériels

Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Heydala a renoncé à tous ses avantages de chef du gouvernement.

Il a renoncé au salaire, aux indemnités, à la résidence, à la voiture officielle et à l'escorte d'honneur afférents à sa fonction, pour conserver son seul salaire d'officier. Il veut ainsi donner « l'exemple » de la politique d'austérité dont il entend faire l'un des axes fondamentaux de l'action de son gouvernement.

SENEGAL

Matériels militaires

● L'armée vient de se voir dotée de nouveaux VLTC d'origine américaine. Il s'agit de la jeep M 151AZ. Quant au génie militaire, il dispose de M35 A2, véhicules « cargo » pour les chantiers de génie militaire.

● La première vedette côtière sur trois commandées aux chantiers navals canadiens « Les bateaux Turbec Ltd » de Sainte-Catherine (voir AD n° 10) est arrivée le 22 février à Dakar par cargo. Le « Sénégal II » sera armé sur place. De 26,50 m de longueur, ce bâtiment est construit en aluminium marin anti-corrosion.

● Depuis le début de l'année, l'armée sénégalaise a reçu une dizaine de camions VLRA d'ACMAT St-Nazaire (France). Des véhicules Panhard M3 seront livrés au cours du second semestre 1979. Panhard et EMD (Electronique Marcel Dassault) ont présenté récemment aux autorités sénégalaises le M3 UDA bitube de 20 mm pour la défense antiaérienne (voir AD n° 8).

● La marine nationale française a mis en œuvre au Sénégal trois avions Bréguet Atlantic pour effectuer les recherches de l'avion perdu le 27 mai dernier du Premier ministre mauritanien Ould Bouceif.

Achat d'un HS 748

Un prêt d'un demi-milliard de F CFA destiné à l'achat d'un avion « HS 748 » destiné à « Air-Sénégal » a été accordé par la Grande-Bretagne au Sénégal.

Deux banques sénégalaises ajouteront à ce prêt un complément de 350 millions de F CFA pour l'achat de cet appareil, fourni par la « British Aerospace ».

● M^e Abdoulaye Wade, secrétaire général du « PDS » a « condamné énergiquement l'assassinat d'enfants par la soldatesque de Bokassa », au cours d'une conférence de presse tenue le 13 juin.